

# Des stratégies partagées pour le développement régional



**Contrat de Projets Etat / Région  
et programmes européens  
FEDER / FSE / FEADER / FEP**



**2007 – 2013**  
en Nord-Pas de Calais



## Nouveau contexte/nouveaux enjeux

Afin d'assurer son développement durable et au service de sa population, l'Union européenne s'est forgée une stratégie globale dite "de Lisbonne" avec pour objectif de faire de l'Europe en 2010 "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde".

Les échelons nationaux et locaux se sont aussi appropriés cette stratégie, qui s'appuie sur un modèle de développement fondé sur l'équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale.

Pour conforter sa renaissance économique et créer les conditions du développement durable de demain, les acteurs de la région Nord-Pas de Calais ont ainsi placé les priorités de Lisbonne (innovation et compétitivité) et de Göteborg (développement durable) au cœur des politiques régionales.

## Deux outils pour une stratégie intégrée

Pour relever ces défis sur la période 2007/2013, les partenaires de la région Nord-Pas de Calais s'appuient sur deux outils stratégiques et financiers complémentaires :

- Les programmes opérationnels (PO) qui décrivent les objectifs et les règles d'utilisation des fonds européens mobilisables sur le territoire régional, au titre de l'objectif "compétitivité régionale et emploi" (FEDER, FSE), du développement rural (FEADER) ou de la pêche (FEP),
- Le Contrat de projets Etat/ Région (CPER) qui engage les partenaires publics (Etat, Région, Départements) sur de grands projets communs.

Réalisés dans le cadre d'une large concertation régionale avec les partenaires, le CPER et les PO sont mobilisés au service d'une stratégie unique et intégrée de développement économique et social, afin d'assurer la cohérence entre les priorités communautaires, nationales et régionales.

	Axes des PO	5 priorités CPER
FEDER	1. R & D - Innovation - Politique de l'entreprise	1. Promouvoir une économie régionale performante et innovante
	2. Environnement, pratiques durables et prévention des risques	2. Reconquérir l'environnement et préserver le patrimoine naturel
	3. Accessibilité - Transports - TIC	3. Faire du Nord-Pas de Calais un hub au cœur de l'Europe
	4. Volet territorial	4. Conforter l'attractivité territoriale
FSE	4 axes du PO FSE : Adaptation des travailleurs, demandeurs d'emploi, inclusion sociale, capital humain	5. Mettre en œuvre une formation tout au long de la vie
FEADER + FEP	4 axes du FEADER : Compétitivité, préservation des espaces, qualité de vie et diversification, LEADER.  PO FEP : adaptation et développement de la filière produits aquatiques	cf. priorités 1 et 2

# ■ Une nouvelle gouvernance

Pour assurer la cohérence de l'action publique en région, une nouvelle gouvernance est installée pour l'instruction, le suivi et la programmation des projets.

Les 6 Groupes de Programmation et de Suivi (GPS) visent à consolider la stratégie et assurer la pré-sélection des projets par grandes thématiques prioritaires.

GPS
GPS 1 : R&D, Innovation, Politique de l'entreprise et TIC
GPS 2 : Environnement et prévention des risques
GPS 3 : Transports
GPS 4 : Attractivité territoriale
GPS 5 : Formation tout au long de la vie et emploi
GPS 1 bis : Agriculture, Pêche, développement rural

Ces GPS thématiques regroupent les services techniques de l'Etat, de la Région et des Départements.

Le comité unique de programmation des fonds européens (FEDER, FSE, FEADER, FEP), coprésidé par le Préfet de région et le Président du Conseil Régional, et associant le partenariat régional, donne un avis sur les projets.

Le comité de suivi de la programmation CPER assure le pilotage global du programme et de la mise en oeuvre des actions.

## ■ L'outil de référence : les fiches actions

Les orientations stratégiques du CPER et des programmes opérationnels (PO) européens ont été déclinées en objectifs et en critères de sélection communs, décrits dans des "fiches actions".

Les projets retenus au titre de ces financements doivent donc s'inscrire au sein d'une cohérence globale de l'action publique régionale.

Les "fiches actions" présentent aux porteurs de projets :

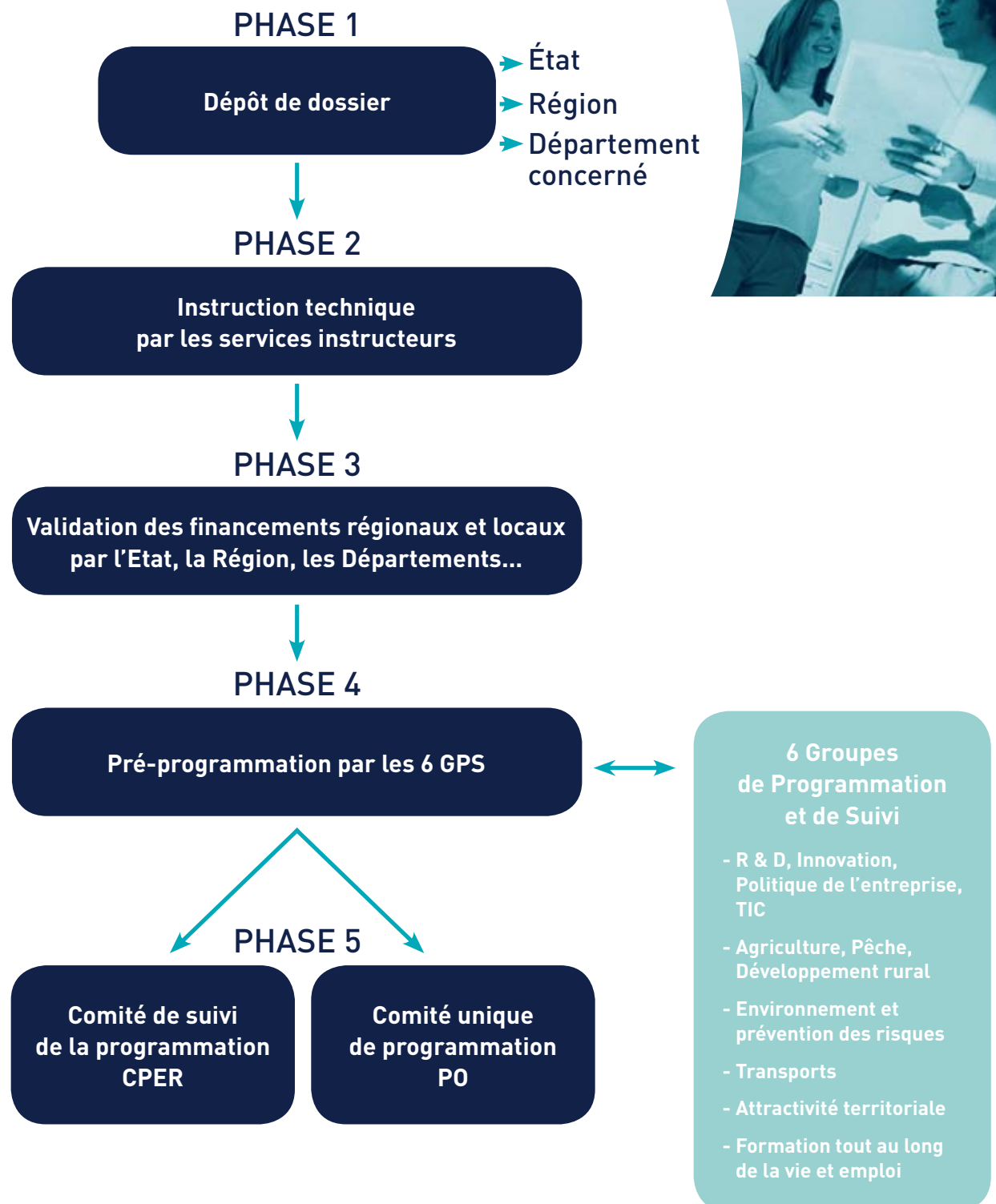
- Les orientations et objectifs à respecter,
- Les bénéficiaires potentiels éligibles,
- Les types d'actions éligibles,
- Les modalités de sélection ou de priorisation,
- La nature des cofinancements,
- les services instructeurs à contacter pour monter un projet.

### Pour plus d'informations :

- Site de la Préfecture, rubrique "l'Europe dans votre région" : [www.nord-pas-de-calais-pref.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais-pref.gouv.fr)
- Site de la Région : [www.europe.nordpasdecalais.fr](http://www.europe.nordpasdecalais.fr)

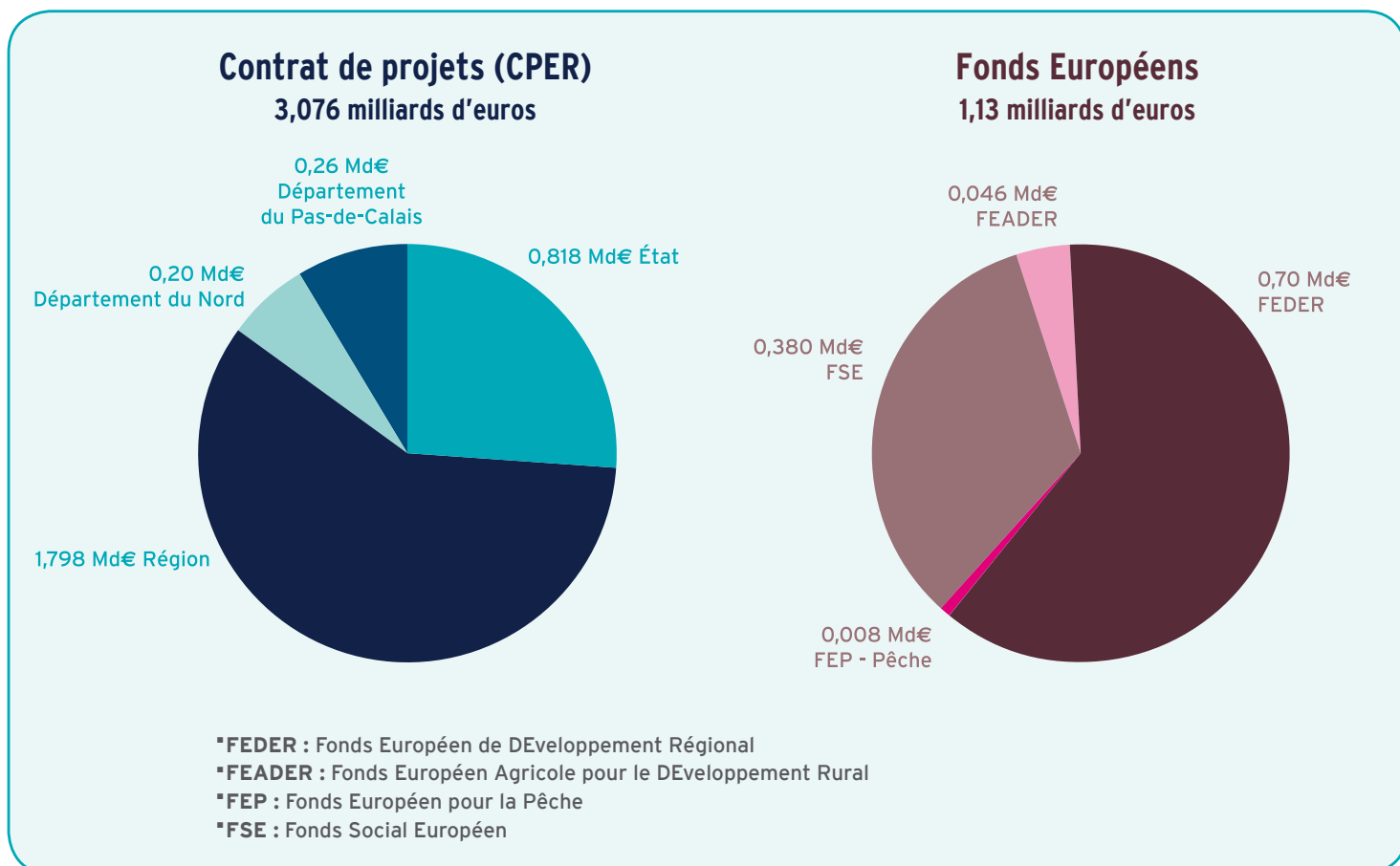


# Gouvernance unique de la programmation CPER/Programmes européens 2007-2013 en Nord-Pas de Calais



# ■ Des financements pour le développement du Nord-Pas de Calais

En mobilisant le CPER et les programmes européens, plus de 4,206 milliards d'euros seront dédiés au développement des territoires du Nord-Pas de Calais pour la période 2007/2013.



## ■ De nouveaux interlocuteurs

Les dossiers CPER/programmes européens sont instruits conjointement par les services de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil général concerné.

Sur la période 2007/13, la gestion et la mise en œuvre d'une partie des programmes européens ont été confiées à des organismes intermédiaires dans la perspective d'une gestion efficace, transparente et au plus près des territoires : ce sont les subventions globales.

Au titre des PO FEDER et FSE, des subventions globales ont été attribuées aux collectivités et organismes compétents (Région, Oséo, Départements, Agglomérations, PLIE, ...) qui sont désormais responsables de la mise en œuvre effective des crédits communautaires.

Ainsi, la Région assure la gestion de 317 millions de crédits FSE et FEDER sur ses compétences dans le domaine de la Formation permanente, de la Recherche, de l'Innovation et de la Politique de l'entreprise.

# Exemples de projets :



## Les Pôles de compétitivité et d'excellence

Afin de dynamiser les capacités d'innovation et de R&D des entreprises, les partenaires régionaux ont misé sur la création de six pôles de compétitivité ainsi que sur les pôles d'excellence économique. Ces pôles feront interagir les mondes de l'entreprise, de la recherche et de la formation afin de les hisser au meilleur niveau, national, européen ou mondial.



## La Trame Verte et Bleue

Les acteurs régionaux s'engagent pour la période 2007/2013 dans une stratégie de préservation de la nature et de la biodiversité ainsi que de la ressource en eau. Cette stratégie doit apporter une réponse à la demande de la population en espaces de nature ainsi qu'au développement des filières économiques induites : agriculture, forêt, tourisme.



## Le Louvre Lens

Ce "Louvre hors les murs", loin d'être une simple annexe du musée parisien, constitue non seulement un nouveau pôle culturel pour l'ensemble de la région, mais aussi un facteur de développement urbain et économique ainsi que de cohésion sociale. L'implantation du musée doit relever plusieurs défis : la création d'un centre de recherche et de restauration d'œuvres d'art, de transports collectifs en site propre, des structures d'hébergement, le développement du commerce-artisanat, la valorisation touristique et la rénovation urbaine. Le projet du Louvre-Lens est un exemple de partenariat entre les collectivités, l'Etat, l'Europe et un de ses plus emblématiques établissements publics culturels.

## Les Transports

L'internationalisation des échanges économiques, le souhait de mobilité des personnes, la dynamique de développement sur de grandes métropoles créent en région un besoin d'ouverture à l'Europe et d'ancrage à l'axe rhénan.

C'est donc une véritable révolution intermodale, ferroviaire, fluviale et portuaire qui va s'opérer en région sur la période 2007/2013, avec une priorité accordée à la poursuite des opérations préparant l'arrivée du Canal Seine Nord.



## La Formation tout au long de la vie et l'emploi

Répondant aux préoccupations de l'Union européenne concernant la formation tout au long de la vie (stratégie de Lisbonne), les acteurs régionaux ont placé au cœur de leurs politiques de l'emploi et de la formation la volonté de mettre en place des démarches innovantes permettant l'insertion professionnelle des populations et anticipant les mutations économiques en y préparant tant les entreprises que les salariés.